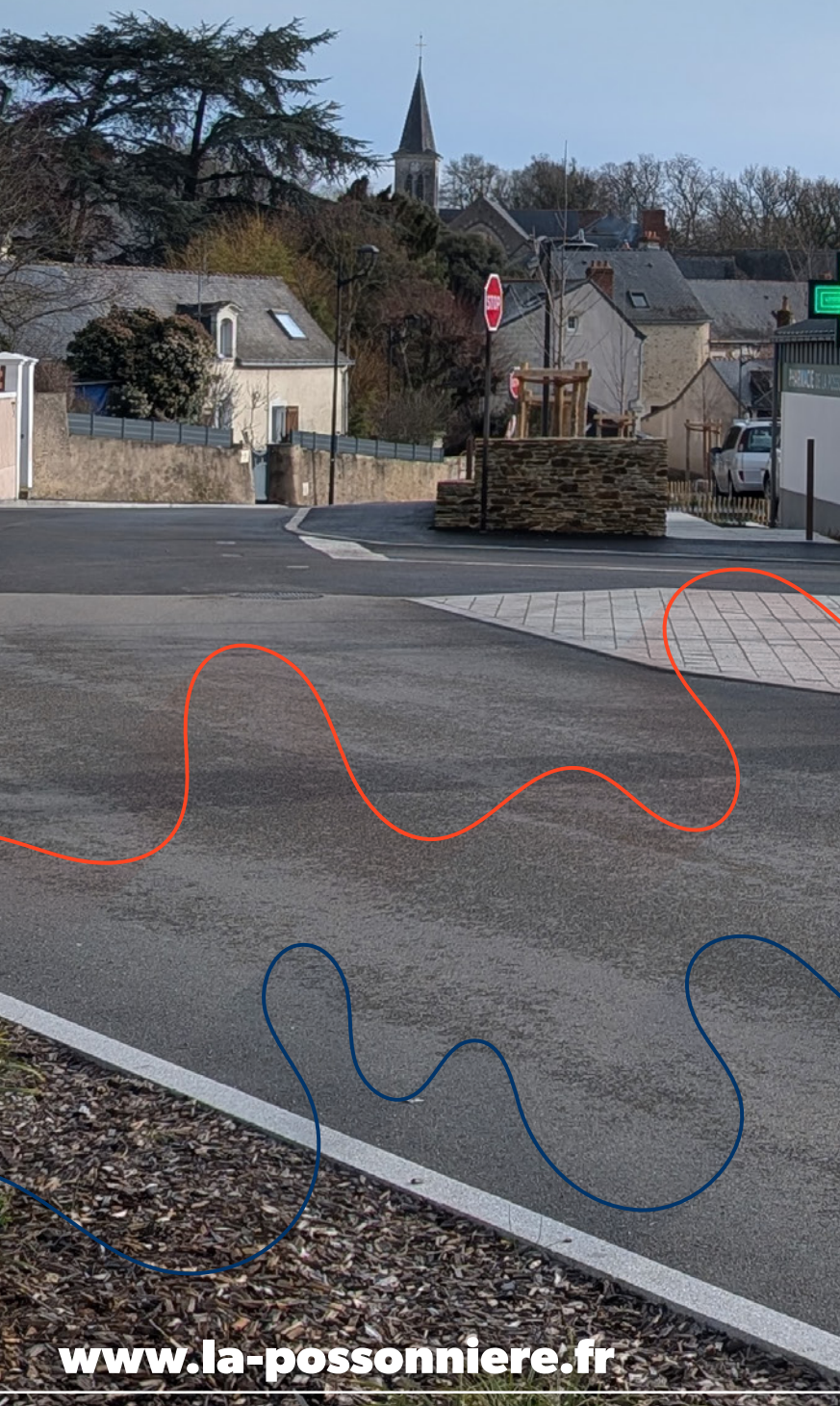


LA POSSONNIERE



# Le Posson

La Possonnière, durablement dynamique conviviale et solidaire





# Edito



Madame, Monsieur,

C'est avec une immense fierté et une profonde gratitude que je m'adresse à vous à l'aube de cette mandature. Notre commune poursuit son chemin dans la quiétude et la sérénité, preuve d'une maturité collective et d'un engagement sans faille de chacun pour le bien commun. Au soir des vœux, Célestin SUHARD mon prédécesseur m'a adressé un message dont je vais vous révéler certains passages dans cet édito.

Certains pourraient penser que l'absence d'opposition est synonyme de facilité, voire d'immobilisme. Mais il n'en est rien. Comme Célestin, je pense que « nos oppositions sont dans l'équipe, car c'est au sein de notre conseil que naissent les débats, les remises en question, et surtout, les idées qui nous poussent à soulever des montagnes. Chacun joue son rôle avec exigence et conviction, pour aller toujours plus loin ».

Célestin m'a très sincèrement avoué qu'il pensait que personne ne pourrait faire mieux que les mandatures 1995-2014, qui ont marqué notre histoire locale par leur dynamisme et leur inventivité. Pourtant, la réalité lui a donné tort. Les conseillers de 2014 à 2026 ont ensemble relevé un défi de taille :

celui du projet « cœur de village », qu'ils ont porté à bout de bras, avec passion et détermination. Ce projet, à la fois ambitieux et fédérateur, a transformé notre commune et renforcé son identité.

Aujourd'hui, ce que nous vivons, c'est une continuité sereine. Nous avançons, unis, dans la confiance et le respect, portés par la volonté de servir notre village et d'en préserver l'esprit. Je vous remercie du fond du cœur pour votre implication, votre confiance et votre énergie. Continuons à bâtir, ensemble, une commune où il fait bon vivre et grandir.

Je tenais aussi à remercier les équipes, d'ID VERDE, de COLAS et SPIE avec qui nous avons principalement réalisé notre cœur de village. Les mettre à la Une de notre journal municipal est amplement mérité.

Merci à eux pour la réalisation sans faille de ce fabuleux chantier.

Jacques GENEVOIS  
Maire de La Possonnière

## ETAT CIVIL



### Mariages

Denis BLOUIN et Magali CARRE

29/12/2025

### Décès

Claude RENOUARD née MAZEL

11/1/2026

Thierry JORDAN

13/1/2026

## MUNICIPALES 2026

### MUNICIPALES 2026 : MODE DE SCRUTIN, LISTES ELECTORALES, PROCURATION... TOUT SAVOIR SUR LES PROCHAINES ELECTIONS A LA POSSONNIERE



Les électeurs seront de retour aux urnes en mars 2026 pour de nouvelles élections municipales. Le premier tour aura lieu le 15 mars, avant un second tour organisé une semaine plus tard, le 22 mars.

L'augmentation de notre population nous oblige à ouvrir un second bureau de vote.

Les 2 bureaux seront installés au Ponton

et ouverts de 8h à 18h. La commune a été divisée en 2 zones Est/Ouest en passant par la rue des Vaureîtres et l'avenue de la gare. Nous vous orienterons vers votre bureau à l'entrée du Ponton. Les élections municipales et communautaires servent à élire les membres des conseils municipaux (23+2 suppléants) lesquels désignent ensuite le maire, ainsi que les conseillers communautaires (2+1 suppléant).

Le scrutin détermine également la composition des conseils communautaires, chargés de représenter les communes au sein de notre communauté de communes. Les candidats aux fonctions de conseiller communautaire figurent sur une liste séparée, mais incluse sur le même bulletin de vote.

### Comment donner procuration à un autre électeur ?

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer le jour de l'élection, il est possible de faire une demande de procuration. Il suffit de vous rendre directement en commissariat ou en brigade, muni de votre pièce d'identité, pour remplir sur place le formulaire Cerfa de demande de procuration. Vous pouvez aussi choisir de télécharger et de compléter ce formulaire chez vous avant de l'apporter.



FONDATION  
DU PATRIMOINE  
**Je clique !**  
Je soutiens la restauration  
des cloches de l'église  
de La Possonnière

### Vous avez cliqué, merci.

Près de 9 000€ collectés pour la restauration des cloches de l'église Saint-Jacques de La Possonnière.

Grâce à vos dons, une aide de la Fondation du Patrimoine et un budget de la Mairie, les travaux vont commencer le 19 février par la dépose de la cloche fêlée et dureront jusqu'en mai. Merci pour votre générosité et votre intérêt pour la préservation du patrimoine de notre commune.

### Revue municipale de La Possonnière

mairie@la-possonniere.fr - Tél. 02 41 72 20 75

Directeur de la publication : J. Genevois

Rédacteurs : J. Genevois, C. Lesage, F. Blachère, F. Lacoste,

N. Pichard, M. Ouvrard, O. Lacoste, J. Ravary, T. Massé chargé de communication, associations

Photos : J. Genevois, F. Blachère, N. Pichard, F. Lacoste, J. Ravary, associations

Maquette : Créacorb's - Impression SETIG-Abelia Angers

Tirage 1250 exemplaires - Papier recyclé - Imprim'vert



## Cœur de Village, dernière ligne droite

Après la trêve des confiseurs et les intempéries de début janvier, les travaux d'aménagement du cœur de village ont repris. C'est tout d'abord la SPIE qui est intervenue pour la pose des candélabres place Simone VEIL (Sitis) et l'installation de bornes électriques pour les commerçants ambulants sur le parking en aval de la boulangerie.

La société ID VERDE a commencé l'année avec la réalisation des fondations pour les ombrières place de la mairie. Le revêtement final de cet espace sera réalisé en mars/avril et nécessitera une fermeture totale pendant 3 semaines. Pendant cette période, nos services ambulants et notre marché seront déplacés en périphérie devant le Poss'Café et sur le parking du Ponton le samedi matin.



Des compléments en mobilier, racks vélo, potelets, ganivelles et plantations ont été effectués en janvier. Les Bi-mâts directionnels indiquant les commerces et services ont trouvé leur place mi-janvier comme sur l'ensemble du territoire communal.

Du 16 février au 15 mars, les anciens salon de coiffure et cabinet médical seront

déconstruits. Une fois cette opération effectuée, l'espace du cabinet sera retaluté et engazonné. Des places de stationnement, notamment pour les recharges de véhicules électriques, seront aménagées en lieu et place du salon de coiffure. Enfin la venelle Henri BLANVILLAIN qui démarre au nord de la médiathèque et contourne le SITIS sera

achevée et débouchera à l'est de l'entrée du foyer Kypseli. Parallèlement à ces aménagements extérieurs, les travaux intérieurs du cabinet dentaire sont en cours et devraient s'achever au printemps. L'épicerie fine d'Alice située dans l'ancienne pharmacie a ouvert ce mois-ci.

## Sécurisation et embellissement de l'îlot de la gare.

Dans la continuité de la sécurisation et l'amélioration de la circulation et stationnement aux abords de la gare, l'équipe municipale a programmé des aménagements sur l'îlot situé devant la gare. L'objectif premier de ces travaux est d'empêcher les voitures de stationner sur cet espace. Des plots ont été implantés au droit de chaque passage piétons, des jardinières ont été créées et des bouées de navigation, rappelant les bords de Loire ont été fixées au sol sur le plus petit des îlots. Deux bancs ont aussi été installés. Ces travaux ont été réalisés par la société ID VERDE et les services techniques intercommunaux. Concernant la problématique de stationnement et le devenir du bâtiment de la gare et



à l'initiative de Jacques GENEVOIS soutenu par Nicole DUBRÉ-CHIRAT, députée, le sous-préfet d'arrondissement a organisé fin novembre une rencontre en préfecture en présence des différents responsables de la SNCF et de

Marc SCHMITTER, président de la CCLLA. Au cours de cette rencontre, les responsables de la SNCF nous ont informés que la réserve foncière à l'est du parking était levée et que nous pourrions envisager une extension de stationnement

sur cet espace. Après une visite de site le 15 janvier dernier, la SNCF va créer un groupe de travail pour envisager cette extension et étudier une revalorisation du bâtiment.



## Nouvelle installation de dentistes au Pôle médical



Pedro Coimbra

Rafaël Teixeira

### Renforcement de l'offre dentaire dès le printemps 2026

Nous avons le plaisir d'annoncer l'installation prochaine de deux nouveaux chirurgiens dentistes, le docteur Pedro COIMBRA et le docteur Rafaël TEIXEIRA, au rez-de-jardin du Pôle Médical de La Possonnière. Leur arrivée est prévue pour le printemps 2026, à l'issue des travaux d'aménagement de leur espace dédié. Cette nouvelle installation vient enrichir l'offre dentaire déjà présente sur la commune, en complément du cabinet du docteur Paul-Antoine WALSH DE SERRANT, situé au 3, rue Marie Barbarin.

### Un accès facilité aux soins dentaires à La Possonnière

L'arrivée des docteurs COIMBRA et TEIXEIRA répond à une volonté d'améliorer l'accès aux soins dentaires pour l'ensemble des habitants de La Possonnière et des communes environnantes. Grâce à cette équipe élargie, les patients pourront bénéficier d'une prise en charge plus rapide et d'une offre de soins diversifiée.

Les détails concernant l'ouverture officielle du cabinet ainsi que les modalités de prise de rendez-vous seront communiqués prochainement.

Nous souhaitons la bienvenue aux docteurs Pedro COIMBRA et Rafaël TEIXEIRA, et remercions l'ensemble des professionnels de santé engagés pour le bien-être de notre territoire.

### Docteur en chirurgie dentaire Paul-Antoine WALSH DE SERRANT

3, rue Marie Barbarin  
Sur RDV au 02 41 72 25 93  
Lundi 9h/12h et 14h/19h  
Mardi, Mercredi, Vendredi  
8h30/12h et 14h/19h



Lucie Belliard,  
assistante dentaire

P.-A. Walsh De Serrant

## Sonia Lesniewski, Psychiatre - Psychothérapeute ouvre son cabinet



Sonia Lesniewski

Depuis le début de l'année, le docteur Sonia LESNIEWSKI vous accueille dans les anciens locaux des sages-femmes.

Psychiatre depuis une quinzaine d'années, elle a exercé à l'hôpital et en dispensaire municipal. Aujourd'hui, elle se recentre sur l'essence même de sa formation : la relation soignant/soigné, en accompagnant les personnes confrontées à des difficultés émotionnelles et/ou comportementales. Souvent confondu avec la psychologie, le métier de psychiatre relève de la médecine spécialisée. La consultation psychiatrique intervient généralement après une première évaluation par le médecin traitant, qui aura vérifié l'état de santé général, écarté les causes physiques et envisagé différentes solutions. L'évaluation psychiatrique permet de poser un diagnostic précis et d'informer le patient sur les traitements envisageables. Au-delà de l'aspect médical, la relation humaine occupe une place centrale dans cette spécialité encore trop souvent stigmatisée ou méconnue. Si les traitements médicamenteux occupent parfois une part nécessaire, son approche consiste avant tout à mettre des mots sur les difficultés, à raconter ensemble une histoire qui vous aide à vous reconstruire et à vous renforcer dans des moments de vulnérabilité, qu'elle soit psychique, sociale, professionnelle ou financière.

### Consultations tous les jours, sauf le mercredi, au 15 place de la mairie, La Possonnière.

- Pour les personnes majeures : Conventionnement OPTAM, consultations de 57 à 85 € selon les situations, avec un reste à charge de 28 € en cas de dépassement d'honoraire.
- Jeunes adultes : Pour les patients âgés de 18 à 25 ans inclus, la consultation à 75 € sans reste à charge.
- **Prise de rendez-vous : Directement sur l'application MAIIA ou par téléphone au 06 49 50 57 42.**

## Deux psychologues s'installent

Depuis le 1<sup>er</sup> février Margot DAUBAS et Emma CUREAU, psychologues, vous accueillent

au sein de leur cabinet, 3 Place du Pilori à la Possonnière ou en visio. Margot est spécialisée en psychothérapie TCC et en psychologie sociale et du travail. Elle vous propose un accompagnement personnalisé dans un espace sûr et confidentiel, où vous pourrez explorer vos préoccupations, développer une meilleure compréhension de votre situation.

Emma est psychologue clinicienne et psychothérapeute. Elle accompagne les enfants, les adolescents et les adultes. Avec une formation psychanalytique mais également développementale, elle souhaite avoir une approche intégrative dans sa pratique. Elle accorde une écoute particulière à l'expression des mécanismes inconscients au travers de l'élaboration des expériences de vie ainsi que des émotions.

**Horaires de consultation de Margot DAUBAS - Sur RDV au 06 40 48 78 12**  
Mardi : 10h-13h & 15h-18h / Mercredi : 10h-13h & 15h-19h  
Jeudi : 10h-13h & 15h-18h / Vendredi : 9h-12h & 13h30-16h30

**Coordonnées et horaires de consultation d'Emma CUREAU - Sur RDV au 07 82 23 13 07**  
Lundi : 14h30-18h30 / Mardi : 9h30-12h30 & 13h30-18h30  
Mercredi : 9h30-12h30 & 13h30-19h30 / Jeudi : 9h30-12h30 & 13h30-18h30 / Vendredi : 9h30-12h30 & 13h30-18h30



Margot Daubas

Emma Cureau

## Soirée **Orientale** pour les Sages

### Une célébration chaleureuse pour les aînés de la commune

Le 14 février, une atmosphère festive et conviviale s'est installée à la salle des Vauréîtres, où les membres du CCAS et le conseil municipal ont organisé une soirée orientale à l'attention des sages de la commune. Toutes les personnes âgées de 75 ans et plus étaient invitées à prendre part à cette belle initiative, pensée pour leur offrir un moment de partage et de divertissement. La soirée a été rythmée par le groupe « Le Zinc », un trio guinguette qui, depuis plus de dix ans, invite petits et grands à une tendre flânerie à travers les souvenirs et l'histoire de la chanson populaire française. Leur présence a insufflé une ambiance chaleureuse et nostalgique, ravivant des mélodies qui ont marqué plusieurs générations. Pour prolonger ce moment de fête, un dîner aux saveurs orientales a été servi aux convives. Les plats parfumés et colorés ont transporté les participants vers d'autres horizons, ajoutant une touche d'exotisme et de convivialité à cette soirée mémorable. Les échanges et rires autour des tables ont témoigné du plaisir partagé et de la réussite de l'événement. Cette soirée orientale, alliant musique et gastronomie, a permis de célébrer les aînés dans une ambiance chaleureuse, tout en renforçant les liens sociaux au sein de la commune. Les organisateurs ont ainsi montré leur attachement au bien-être et à la reconnaissance de nos sages, véritables témoins de l'histoire locale et du patrimoine vivant.



# 2026

## Vœux municipaux un moment fort pour la communauté



La municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux, un temps fort de la vie communale. Cet événement, empreint de convivialité et de solennité, a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, de saluer l'engagement des élus et de célébrer l'arrivée de nouveaux habitants. La salle communale fut animée par une atmosphère chaleureuse, marquant une nouvelle étape dans la vie de la commune.

Lors de cette cérémonie, Jacques GENEVOIS a tenu à rendre un hommage appuyé aux élus qui ne renouvellent pas leur mandat. La remise de la médaille de la Ville a ainsi salué leur engagement exemplaire au service de la collectivité.

Le maire, pour symboliser cette fin de mandat qui se conjugue avec celle de l'aménagement du cœur de village, a offert une carotte minérale, un geste à la fois symbolique et convivial. Cette attention a été portée à l'ensemble des élus, aux commerçants sédentaires et ambulants, ainsi qu'aux professionnels de santé, en témoignage de leur rôle essentiel dans la vitalité de la commune.

Un temps fort de la cérémonie fut la remise solennelle de la médaille de l'Assemblée Nationale, en présence de Nicole DUBRÉ-CHIRAT, députée. Cette distinction a été attribuée à Béatrice MÉCHIN pour ses 31 années d'engagement municipal, à Annie PODEUR et Alain FAGAT pour 25 ans de service, ainsi qu'à Jacques GENEVOIS, Maire, pour 18 ans de dévouement. Leur parcours remarquable et leur attachement à la commune ont été salués par l'ensemble des participants, sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

La cérémonie fut également l'occasion d'accueillir chaleureusement les 39 familles qui ont choisi de s'installer dans la commune en 2025. Ce moment d'échange a permis de présenter les services municipaux et les associations, facilitant ainsi leur intégration. Par ailleurs, un hommage tout particulier a été rendu aux 14 bébés nés au cours de l'année 2025. Les familles ont reçu un petit présent et les félicitations du conseil municipal, symbole d'un avenir prometteur pour la collectivité.

En clôture de cette cérémonie, la municipalité a renouvelé ses vœux de bonheur, de santé et de réussite à tous les habitants. Les élus ont exprimé leur gratitude envers l'ensemble des acteurs qui font vivre la commune au quotidien. Ce moment convivial a également été l'occasion d'affirmer la volonté de poursuivre, ensemble, le développement harmonieux de la commune pour l'année à venir.



## Le budget 2026 +3,13%

Le conseil municipal a voté son budget primitif 2026 lors de la séance du 12 décembre dernier. Celui-ci est en hausse de 3,13% passant de 2,106 millions d'€ à 2,172 millions.

### CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général augmentent de 3,2%. Une hausse qui s'explique tout d'abord par le changement de prestataire de la restauration scolaire et du portage de repas et, d'autre part, par une augmentation substantielle de nos contrats d'assurance et de maintenance qui impactent nos charges. La maîtrise des coûts énergétiques et d'entretien de l'espace public nous permet cependant de limiter la hausse de ces charges de fonctionnement.

### TAUX D'IMPOSITION STABLES

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition communale dans l'élaboration du budget primitif. (La revalorisation des bases permettant le calcul de l'impôt est votée par le parlement via la Loi de finances).

### TARIFS COMMUNAUX

Afin de faire face à la hausse des charges et maintenir les services à leur niveau actuel, la municipalité a augmenté les tarifs de 2 à 3% en moyenne, suivant les services.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La municipalité maintient son soutien aux associations. Le montant des subventions versées à celles-ci s'élève à 20 000 € (hors subventions exceptionnelles). Un montant légèrement inférieur à 2025, certaines associations, dont les finances sont saines, n'ayant pas fait de demande pour cette année.

### DETTE

L'encours de la dette, qui se situait à 325,05€ par habitant en 2025, affiche 257,35€ en 2026 et devrait s'établir à 206,61€ pour 2027, puisqu'aucun nouvel emprunt n'est envisagé pour cette année.

### OPÉRATIONS 2026

2026 concrétisera la fin du Cœur de village, 869 000€ ayant été inscrits au budget pour son aboutissement, ce qui représente cette année encore la moitié du budget d'investissement de la commune. Budget en légère baisse passant de 1,838 million d'Euros en 2025 à 1,761 million cette année.

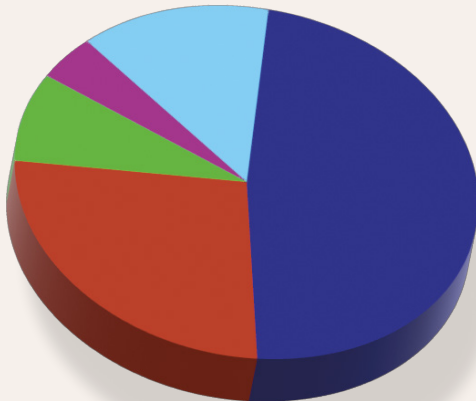
Un nouveau jeu sur la Petite Prée d'un montant de 70 000€, des travaux de rénovation énergétique de l'ancienne poste pour 30 000€, l'aménagement de l'îlot de la gare, la création de places de camping-car au camping, le changement des menuiseries du « Poss' Café »... seront aussi au programme des investissements de cette année.



## Le budget de fonctionnement 2026

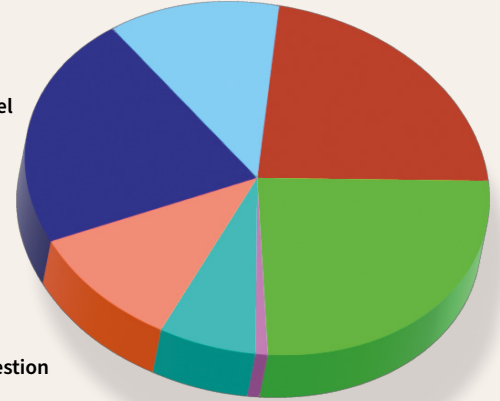
RECETTES : Total 2 106 121€

- Impôts et taxes  
1 041 587€
- Dotations de l'État  
561 548€
- Opération d'ordre de transfert entre sections  
178 776€
- Autres produits  
96 105€
- Produits des services  
294 012€



DÉPENSES : Total 2 106 121€

- Charges à caractère général  
478 317€
- Charges de personnel  
561 389€
- Charges financières  
22 000€
- Dotations aux amortissements  
141 575€
- Attribution CCLLA  
232 00€
- Autres charges de gestion  
471 650€
- Virement à la section d'investissement  
265 097€



## 2 560 habitants

En 2024, l'INSEE a effectué le recensement sur La Possonnière. Fin décembre 2025 les chiffres publiés confirment une hausse de notre population. Nous sommes désormais 2560 Possonnéens. Le passage à plus de 2 500 habitants apporte un certain nombre de changements. Nos dotations d'État augmenteront légèrement et aux élections municipales de mars nous passerons de 19 conseillers municipaux et 2 suppléants à 23 et 2 et de 5 à 6 adjoints.





## VIABILISATION DU CLOS TOUT BLANC ACHÉVÉE

Le projet de viabilisation du Clos Tout Blanc, situé rue de Villeneuve, concerne un lotissement composé de 6 parcelles. Ce chantier, programmé pour le mois de décembre 2025, est piloté par la société Viabilis, spécialisée dans l'aménagement de terrains constructibles.

À ce jour, plusieurs lots ont déjà trouvé preneur, témoignant de l'intérêt des acquéreurs pour ce secteur dynamique. Cela souligne l'attractivité du quartier et la qualité de l'offre proposée par Viabilis.

Les premiers permis de construire relatifs à ce lotissement sont en cours d'instruction auprès des services compétents. Le Clos Tout Blanc s'impose comme une opération immobilière attractive, portée par la société Viabilis. Avec une livraison prévue en 2027 et des démarches administratives déjà bien engagées, ce lotissement promet de contribuer au développement résidentiel du secteur.



## Elaboration du PLU : présentation du PADD de La Possonnière

Le 6 décembre 2025, une réunion de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable s'est tenue en présence de 75 personnes. Cette forte participation témoigne de l'intérêt et de l'implication de la population dans l'avenir de leur commune. La réunion avait pour objectif de présenter les avancées du projet, de recueillir les avis des habitants et de définir les prochaines étapes.

Le PADD de La Possonnière vise à définir les grandes orientations d'aménagement pour les années à venir, en mettant l'accent sur les politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des énergies renouvelables, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

La séance de présentation a permis d'apporter des précisions sur le calendrier du projet, les modalités de participation citoyenne et les prochaines étapes.

La réunion s'est conclue par un remerciement aux participants pour leur mobilisation et leurs suggestions. Rendez-vous a été donné pour la prochaine étape de concertation, prévue en 2026, afin de poursuivre ce travail collectif pour l'avenir de La Possonnière.

Pour plus d'informations ou pour transmettre vos contributions, contactez la mairie de La Possonnière ou consultez le site officiel de la commune.

## Les jardins de Bel Air accueillent leurs nouveaux locataires

Le nouveau lotissement situé rue de Bel Air comprend un ensemble de 24 habitations de type 3 et 4, construites par la société European Homes. Ces logements ont été acquis par la société Meldomys, qui en assurera la gestion à long terme. Le lotissement se compose de deux catégories de logements :

- 7 maisons proposées dans le cadre du dispositif PSLA (Prêt Social Location-Accession), permettant à des ménages aux revenus modestes d'accéder progressivement à la propriété.
- 17 maisons en PLS (Prêt Locatif Social), soumises à des plafonds de revenus minimaux et maximaux afin de garantir l'accès à ces logements à une population ciblée, conformément à la réglementation en vigueur.

Une commission dédiée s'est réunie en décembre 2025 et janvier 2026 pour examiner les dossiers de candidature et attribuer les logements selon les critères définis, notamment les plafonds de revenus et l'éligibilité aux dispositifs PSLA et PLS.

Ce processus d'attribution vise à assurer une gestion équitable et transparente, en adéquation avec les objectifs sociaux du projet.

La société Meldomys assurera la gestion courante du lotissement, incluant l'accompagnement des nouveaux habitants, la maintenance technique et la gestion administrative des contrats de location ou d'accession à la propriété.

Les premiers habitants sont attendus dès le mois d'avril 2026, marquant la mise en service effective du lotissement et le début de la vie collective dans ce nouveau quartier.

La livraison de ce lotissement de 24 habitations constitue une étape importante pour le développement de notre village, répondant à la demande de logements sociaux et intermédiaires, tout en garantissant une gestion professionnelle et adaptée grâce à l'expertise de Meldomys.



## Installation de 20 Bi-Mats directionnels



Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité et de l'attractivité de la commune, 20 bi-mâts directionnels répartis stratégiquement sur l'ensemble du territoire communal ont été installés par les services techniques municipaux. Ce dispositif vise à guider efficacement les habitants, visiteurs et usagers vers les principaux services administratifs, équipements publics, commerces et points d'intérêt locaux. Les bi-mâts directionnels sont des structures signalétiques verticales composées de deux poteaux supportant plusieurs panneaux indicateurs. Chaque panneau mentionne, de manière claire et lisible, la direction des différents services ou commerces à proximité. Leur design, adapté à l'environnement urbain, permet une intégration harmonieuse dans l'espace public tout en assurant une visibilité optimale, facilite les déplacements piétons et automobiles sur la commune, améliore le repérage et l'accessibilité des services publics, établissements scolaires, équipements sportifs et culturels afin de soutenir le dynamisme économique en valorisant l'offre commerciale locale. L'installation de 20 bi-mâts directionnels améliore l'image de la commune grâce à une signalétique cohérente et qualitative et constitue une étape clé pour rendre la commune plus accueillante, lisible et dynamique. Ce projet, d'un montant de 13 000€, s'inscrit dans la volonté d'offrir un cadre de vie agréable et fonctionnel à l'ensemble des usagers du territoire.

## Festival International des jardins de Chaumont-sur-Loire

Retour sur la candidature et perspectives d'avenir

Dans le cadre de l'édition annuelle du Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, les ateliers citoyens de La Possonnière ont soumis, en novembre 2025, leur projet en réponse à l'appel à candidatures. Cet événement prestigieux, reconnu pour sa créativité et son engagement en faveur de l'innovation paysagère, offre chaque année une scène unique à des concepteurs venus du monde entier. Après examen des différents dossiers, notre projet n'a malheureusement pas été retenu pour l'édition à venir du festival. Bien que le comité de sélection ait salué la qualité et l'originalité de la proposition, d'autres critères et choix artistiques ont orienté la décision finale vers d'autres candidats.

La non-sélection de notre projet ne remet pas en cause l'engagement et la dynamique des ateliers citoyens. Au contraire, cette expérience permet d'enrichir nos pratiques et d'affiner nos propositions pour de futurs appels à projets et l'équipe de créateurs réfléchit pour réaliser une version du jardin en lieu et place du cabinet médical.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants qui ont contribué à la création de ce projet. Leur implication demeure essentielle à la réussite des initiatives citoyennes et à la valorisation du patrimoine paysager local.



## C'est (toujours) le moment de sortir le vélo !



Souvenez-vous, le 11 octobre dernier : lors de votre promenade hebdomadaire au marché du samedi, vous avez sans doute remarqué un petit stand rempli de bicyclettes de toutes sortes.

Mais d'où sortait-il ?

Nous sommes un groupe d'habitants cyclistes de tous âges qui se retrouvent pour réfléchir à la pratique du vélo dans nos déplacements quotidiens. Nous faisons partie de l'association Changeons de braquet, basée à Rochefort, qui, entre autres actions, échange avec la communauté de communes afin d'améliorer la « cyclabilité » du territoire. À La Possonnière, ce samedi d'octobre était notre baptême public. Vous avez pu essayer des vélos spéciaux. Et surtout, nous avons pu faire

connaissance et échanger avec plusieurs dizaines de Possonnéens sur leur manière de se déplacer à vélo au quotidien, leurs bons plans, leurs préoccupations. Dans le cadre des ateliers citoyens, nous vous invitons à nouveau lors du marché du samedi 28 mars pour un atelier de vélo-réparation, euh, d'auto-réparation des vélos : Vous regardez avec regret votre vélo qui traîne au fond du garage ? Vous ne vous rappelez plus la dernière fois que vous avez pédalé car un

petit problème technique vous empêche de profiter de tous les bienfaits de la bicyclette ? Venez apprendre à effectuer les petits réglages ou les petits gestes de base pour garder votre vélo sûr et en bon état ! De plus, si vous avez envie d'échanger, de proposer, de participer, le tout par plaisir et en toute convivialité : rejoignez-nous chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 19h à la salle des associations derrière la mairie.

À bientôt à vélo !

## Lutte contre le Frelon asiatique



### Frelon asiatique : la commune poursuit et renforce son action

Début janvier, une réunion de travail s'est tenue en mairie entre

les élus et l'association API POSSO afin de faire le point sur la lutte contre le frelon asiatique et d'envisager les actions à mener pour l'année à venir.

### Un bilan contrasté mais une mobilisation forte.

Les opérations de piégeage de printemps menées en 2024 et 2025 ont suscité un réel engagement des habitants. 55 pièges avaient été distribués en 2024 et 46 en 2025, avec une vingtaine de retours annuels accompagnés des fiches de capture. Si l'efficacité globale sur la population de frelons reste difficile à quantifier, ces deux années ont montré des situations très différentes : 2024 a été marquée par une présence relativement faible du frelon, dans un contexte météorologique défavorable à son développement ; 2025, au contraire, a connu une forte prolifération, favorisée par des conditions climatiques plus clémentes.

### Une pression très importante sur les ruchers.

La saison avait bien démarré avec un printemps idéal pour nos abeilles, le soleil et les fleurs étaient au rendez-vous ; malheureusement et en raison de la prédation du frelon asiatique, la seconde partie de saison a été catastrophique pour les apiculteurs. Plus de 1 000 frelons ont d'ailleurs été capturés lors du piégeage d'automne réalisé sur le rucher API POSSO !

### Vers un dispositif renforcé.

Afin d'améliorer l'efficacité des actions, il a été décidé de renouveler l'opération de piégeage de printemps et de la compléter par un piégeage d'automne. Ce second temps de piégeage vise à capturer les nouvelles reines fécondées avant leur hibernation, selon le même dispositif, les mêmes appâts et les mêmes consignes que ceux utilisés au printemps.

**Le 7 mars 2026 une nouvelle distribution gratuite de grille de piégeage sera proposée sur le marché entre 9H et 12H.**

**La municipalité remercie l'ensemble des habitants mobilisés et l'association API POSSO pour leur engagement. La lutte contre le frelon asiatique est un enjeu collectif : la vigilance et la participation de tous restent essentielles.**

## Discutons en Anglais



Dans le cadre des échanges de savoirs avec l'Atelier CSI (Centre Social Intercommunal), un nouveau groupe de discussion en anglais est proposé le lundi soir de 18h30 à 19h30 dans la salle des associations derrière la mairie. La première rencontre aura lieu le lundi 23 mars. Pour apprendre ou réapprendre l'anglais, ou juste pour parler en anglais dans une ambiance

conviviale, le groupe est ouvert à tous. Sophie Beauvais animera le groupe. Elle est bilingue et a habité plus de 15 ans à Boston avant de revenir en France.

If you want to learn English or just chat, come on by !

Plus d'infos : 02 41 39 17 11 ou [contact@csi-latelier.fr](mailto:contact@csi-latelier.fr)

## Pose de clôtures entre Vair-sur-Loire et Sainte-Gemmes-sur-Loire



### Info travaux

Ligne ferroviaire  
Angers - Nantes

Pose de clôtures entre Vair-sur-Loire et Sainte-Gemmes sur Loire

De décembre 2025 à fin octobre 2026

Dans le cadre du plan d'amélioration de la régularité et de la sécurisation de l'axe ferroviaire Nantes – Angers – Le Mans, face aux risques de heurts par la faune, SNCF Réseau va procéder à des travaux de pose de clôtures sur les communes entre Ancenis et Sainte-Gemmes sur Loire.

### Objectifs

- Diminuer le nombre de heurts d'animaux
- Améliorer la régularité des trains

### Impacts du chantier

Ce type de chantier engendre des circulations routières (poids lourds et véhicules légers). Conscientes des nuisances occasionnées, les équipes de SNCF Réseau remercient les riverains pour leur compréhension.

### Communes concernées

Vair-sur-Loire, Loireauxence, Montrelais, Ingrandes-Le Fresne sur Loire, Champocé-sur-Loire, La Possonnière, Savennières, Bouchemaine, Sainte-Gemmes-sur-Loire.

### Financement

Ce chantier est financé par le Contrat de Plan Etat-Région et SNCF Réseau.

### Le chantier

Les travaux se déroulent en 2 temps :

- une première phase de préparation du terrain (débroussaillage, dépose des anciennes clôtures, sécurisation du chantier...)
- une seconde phase de pose de clôtures

Les travaux sont réalisés :

- Les travaux auront lieu majoritairement en journée, avec certaines opérations prévues de nuit, sur la période allant de décembre 2025 à fin octobre 2026.

### Nouvelle équipe d'Ambassadeurs

**A**mbre GONTIER et Darius WALCHLI en CM1, Lila MARQUES BADALYAN, Léonie AUFFRET MOREL, Mila BROSSET et Gaspard TRUCHOT en CM2 sont les nouveaux ambassadeurs.

Ils ont engagé une réflexion autour de la communication et de l'information auprès de la jeunesse.

Depuis le début de leur mandat, les ambassadeurs ont participé à la commémoration du 11 novembre, la Sainte-Barbe, la visite en bus avec les nouveaux habitants et les vœux de la municipalité. D'autres manifestations les attendent prochainement au travers de leur rôle d'Ambassadeurs : les commémorations de la fin de la guerre d'Algérie et du 8 mai 1945, la participation au conseil municipal pour la présentation de leur nouveau projet.

**Un grand merci à eux pour leur énergie et leur engagement !**



### Du changement à la guinguette « LES TOURBILLONS » :



**A** l'origine de la création de la guinguette « Les Tourbillons » et après 28 années d'activité, « Babé et Hélène » ont décidé de prendre une retraite bien méritée.

Après plusieurs saisons à travailler au sein de l'établissement, Bonnie PIDDINGTON et Lucie CHAUVET, âgées respectivement de 31 et 35 ans, ont décidé de poursuivre le projet et continuer à faire vivre ce lieu apprécié de tous les Possonnéens(éenes) et bien au-delà.

Leur projet : « Proposer une cuisine locale en poursuivant le partenariat avec les producteurs et artisans du coin, tout en faisant quelques changements sur la carte ». La programmation musicale sera toujours présente avec des concerts gratuits tous les vendredis soirs d'avril à septembre. Pour la préservation

de l'environnement, l'arrêt des sets de table en papier et la limitation du gaspillage alimentaire seront une priorité dans la gestion de l'établissement.

Souhaitons-leur bonne chance dans leur nouveau projet et rendez-vous en avril pour l'ouverture officielle de la guinguette.

## CULTURE ET SPORT

### 2 nouveaux coachs à l'association G.V.A.P.

**G**ymnastique Volontaire Adulte Possonnière a recruté deux nouveaux coachs sportifs,

Chloé CORNIER pour les 2 séances du mercredi matin et Auguste IRIGUI pour la séance du mercredi soir en remplacement de Nicole RAYMOND partie à la retraite.

Le bureau les remercie et leurs souhaite la bienvenue. Nous sommes très satisfaits de leurs prestations et heureux de l'arrivée des nouveaux adhérents.

Si vous êtes intéressés, il reste de la place pour les cours du mercredi matin 9h30-10h30 et 10h30-11h30.

Merci à toutes et tous de votre motivation et constance aux cours qui se passent dans la bonne humeur, avec effort et rigolade.

Marie-France BINEAU, Présidente G.V.A.P.  
06 73 40 28 73



# Elan ligérien basket :

## de nouveaux résultats sportifs



### • Des effectifs en hausse

Avec un total de 234 licenciés, les effectifs du club sont en hausse de 2,2%. Au total, ce sont 19 équipes qui sont inscrites en championnat.

### • Poursuite des opérations basket-école

En complément des portes ouvertes permettant la découverte du minibasket, en juin et septembre, le club poursuit en lien avec la FFBB et le comité départemental les opérations basket-école. Destinées à promouvoir la pratique du basket, les classes bénéficient d'un accompagnement gratuit et de ballons offerts par la fédération.

### • Des résultats sportifs au rendez-vous

Avec un total de 6 montées à la mi-saison, le club est fier de sa réussite avec plusieurs équipes évoluant au plus haut niveau départemental. Et pour la première fois dans l'histoire du club, une équipe (les U21M-1) accède même au niveau régional. Ces résultats sont le fruit d'un investissement des entraîneurs et des coaches bénévoles et des 2 entraînements par semaine dont bénéficient l'ensemble des joueuses et joueurs à partir de la catégorie U13.

### • Un club qui continue de se structurer

Avec une hausse constante des effectifs et pour éviter un essoufflement des bénévoles, il devient incontournable pour le club d'embaucher un salarié. Ce dernier aura pour mission de mettre en place des labellisations et de formaliser le projet du club. Cette embauche devrait être finalisée pour le lancement de la prochaine saison en septembre 2026.

## LE POSSO'JAZZ est de retour : Préparez-vous à swinguer sur les quais !

**A** lerte bonne humeur ! Le samedi 23 mai 2026, le port de La Possonnière se transforme à nouveau en une immense scène de fête à ciel ouvert. Que vous soyez un mordru de musique ou simplement amateur de moments conviviaux entre amis, la 3<sup>ème</sup> édition du POSSO'JAZZ est l'événement incontournable de votre printemps !

Oubliez les clichés du jazz intimidant : ici, on parle de rythme, d'énergie et de plaisir pur. Le spectacle est totalement gratuit et ouvert à tous. Pour cette édition, nous retrouvons

notre célèbre « Toue Scène » sur laquelle jouera le groupe explosif **Atlantic Jazz Quartet**. Il débarque pour enflammer le quai. Avec des musiciens de talent comme **Pierrick MENUAU** et **Nicolas ROUSSERIE**, attendez-vous à un son puissant qui donne irrésistiblement envie de taper du pied.

**Le petit conseil d'ami :** Pour être aux premières loges et savourer l'instant confortablement, n'oubliez pas d'apporter vos chaises ou vos pliants !

— POSSO —  
**JAZZ**  
— FESTIVAL —

**ATLANTIC JAZZ QUARTET**  
**PIERRICK MENUAU**  
**NICOLAS ROUSSERIE**

**LE PORT – LA POSSONNIERE**  
**SAMEDI 23 MAI - 16H À 20H30**

Restauration/Galettes/Crêpes/Buvette - Apportez vos sièges

## Regards sur le Cinéma Européen

2026 est la 17<sup>ème</sup> édition de ce festival. L'objectif est toujours de promouvoir des films de qualité, en version originale. Ce festival permet de mieux connaître la culture de différents pays européens. Une façon d'ouvrir notre regard sur des styles de films et des sujets très variés.

Pour le grand public, c'est un voyage de 10 jours qui permet de découvrir les 19 films sélectionnés. Ils sont diffusés du 12 au 22 mars, en 53 séances programmées dans les 6 salles des communes partenaires. Chaque film est précédé d'un court-métrage issu de l'école Esma ou de l'agence Extra court. Trois temps forts, en avant-première, rythment le festival :

- **La soirée d'ouverture** : le jeudi 12 mars à La Pommeraye – Mauges sur Loire avec « Le garçon qui faisait danser les collines », film de Georgi M. Unkovski (Macédoine). Séance gratuite.

- **La soirée Premiers Plans** : le mercredi 18 mars à Saint-Georges-sur-Loire avec

« Sorda », film de Eva Libertad García (Espagne) qui a reçu le prix du public au Festival Premiers Plans.

- **La soirée de clôture** : le dimanche 22 mars à Ingrandes – Le Fresne sur Loire avec « Polvo serán », film de Carlos Marques-Marcet (Espagne). Séance gratuite. Pour les scolaires, une quarantaine de séances gratuites sont proposées aux écoles, collèges et lycées pour développer l'intérêt des plus jeunes pour le cinéma. Le programme complet est à découvrir sur le site [www.regards-cinema-europeen.org](http://www.regards-cinema-europeen.org)

L'accent est mis sur les moments de convivialité et les échanges. Les spectateurs sont ainsi sollicités pour exprimer leurs préférences après chaque séance. Le Prix du Public et le Prix des Bénévoles seront décernés lors de la soirée de clôture.

Ce festival existe aussi grâce au soutien de partenaires et de sponsors locaux.



## SORTIR

### MARS 2026

**Vendredi 6 et samedi 7 mars, 20h30** au Théâtre du Ponton : **la troupe Lu'Cie présente « Allez, on danse ! »**, une pièce de Vivien LHERAUX. Tarif 8€ adultes, 5€ étudiants et enfants jusqu'à 16 ans, gratuit jusqu'à 7 ans.

Infos/réservations : 06 71 39 54 07

**Samedi 7 mars, de 14h à 17h** à la Médiathèque l'Escale : **Tricot-Thé**. Pour partager et découvrir le tricot.

**Samedi 7 mars, de 9h30 à 11h30 : Portes ouvertes de l'École Saint-René**. Visite des classes, rencontre avec les enseignants, inscriptions pour la rentrée de septembre.

**Samedi 7 mars, de 9h à 11h30 : Portes ouvertes de l'École maternelle publique**. Rencontre des équipes, visite des locaux, inscriptions pour la rentrée de septembre.

**Lundi 9 mars, de 18h30 à 20h** à la Médiathèque l'Escale : **Blablathèque**. Thème : Les Goncourt des lycéens.

**Samedi 14 mars, 20h30** au Théâtre du Ponton : **Voir et Entendre reçoit la troupe « La galerie »**. Représentation de « Une femme se déplace ».

**Du 14 au 28 mars**, à la Médiathèque l'Escale : **Exposition de costumes et accessoires « Steam Punk »**, par l'association Les vaperistes Nantais et C<sup>ie</sup>.

**Mercredi 25 mars, 20h30** au Ponton, salle de la Gabarre : **Café-Philo sur le thème** : « Le destin d'une société dépend-il de la volonté des hommes ? ».

**Vendredi 27 mars, 20h45** au Ponton, salle Gabarre : **Rencontres musicales de La Lyre**.

**Samedi 28 mars, de 10h30 à 12h**, à la Médiathèque l'Escale : **Bricolages de Pâques et Histoires à partager**.

**Dimanche 29 mars, 15h** au Théâtre du Ponton : Voir et Entendre reçoit **la troupe « Jugaad »**. Représentation de « Le tiroir » de Woody Allen.



### AVRIL 2026

**Samedi 4 et dimanche 5 avril, 10h** à la salle des Vaureîtres : **Salon des vins** organisé par le club de Foot CASP.

**Samedi 11 avril, de 14h à 17h** à la Médiathèque l'Escale : **Tricot-Thé**. Pour partager et découvrir le tricot.

**Lundi 13 avril, de 18h30 à 20h** à la Médiathèque l'Escale : **Blablathèque**.

**Vendredi 17 avril, 20h45** au Ponton, salle Gabarre : **Rencontres musicales de La Lyre**.

**Samedi 25 avril, à partir de 20h30** au Ponton : l'association La Lyre fête ses 10 ans et vous propose une soirée concert en deux parties. 20h30 : **Le modeste** - Un trio local avec Hadrien Bertonnière (chant et ukulélé), Baptiste Renou (guitare et chant) et Nans Rousseau (contrebasse) qui propose un set dynamique et tout en couleur en hommage à Georges Brassens.

21h45 : **Louise Perret (chant, violoncelle) et Sébastien Giniaux (guitare)**. Un duo d'exception pour les 10 ans de Vocalyre. Réservations au 06 20 43 43 72.

**Mercredi 29 avril, 20h30** au Ponton, salle de la Gabarre : **Café-Philo sur le thème** : « Masculinisme et féminisme, quelles perspectives ? ».

**Jeudi 30 avril, 19h30** à la salle des Vaureitres : **Concours de palets**, organisé par le club de basket. Réservations sur HelloAsso, 12€ par équipe de deux. 15€ sur place.

### MAI 2026

**Vendredi 15 mai, 20h45** au Ponton, salle Gabarre : **Rencontres musicales de La Lyre**.

**Vendredi 22 mai, 18h30** au Port, sur la Toue scène : **concert de l'école de musique « Le Quartet »**.

**Samedi 23 mai, de 16h à 20h30** au Port : **Festival Posso Jazz**. Gratuit, ouvert à tous.

**Dimanche 24 mai**, au Port : **Fête de l'école de musique « Le Quartet »**.

**Dimanche 31 mai**, après-midi : **2 spectacles de rues de Villages en Scène**.